

## Un peu d'Histoire:

### L'union homosexuelle, 150 ans d'histoire :

C'est au juriste allemand Karl Heinrich Ulrichs (1825-1895) que l'on doit la première mention publique de l'ouverture du mariage aux personnes de même sexe. Cela eut lieu lors du 6<sup>e</sup> congrès des juristes allemands, le 29 août 1867. Selon lui, le mariage n'était qu'un versant parmi une somme de revendications plus vastes dont on retrouve le détail par le menu dans son ouvrage *L'Enigme de l'amour entre hommes*. En somme, il s'agissait d'assurer la reconnaissance des "uranistes" - les hommes qui aiment les hommes avant l'invention du terme homosexuel en 1869 -, de lutter contre leur discrimination et d'instituer l'égalité des droits. Conspué à la suite d'un discours trop en avance sur son temps, banni de la société des juristes, il fut voué à l'exil.

A sa suite, Eugène Wilhelm (1866-1951), juriste connu pour ses écrits avant-gardistes concernant les questions sexuelles (le droit à l'avortement et le droit pour les hermaphrodites de choisir leur sexe), formula une réflexion plus globale sur la question. Il nous est possible de retrouver la genèse de sa pensée dans la *Psychopathia sexualis* (Pocket, 1999), ouvrage de référence au milieu des débats qui ont participé à la mise en ordre du monde par une série de clivages entre le normal et le pathologique, l'hétérosexuel et l'homosexuel. Dans l'édition française de 1895, nous pouvons y lire cet aveu prémonitoire de Wilhelm : *"S'il existait un mariage entre hommes, je crois que je ne reculerais pas devant une vie commune qui me paraîtrait impossible avec une femme (...). Je suis convaincu et certain que le préjugé disparaîtra et que, un jour, on reconnaîtra, à juste raison, le droit aux homosexuels de pratiquer sans entraves leur amour."* Ce propos, à première vue naïf, est désajusté par rapport aux normes en vigueur à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Premièrement, il met en son centre l'idée d'amour, à un moment où le mariage civil était affaire de transmission patrimoniale. Deuxièmement, parce qu'il ne fonde pas l'interdit sur une quelconque "nature" ou sur la religion, mais sur des préjugés.

Troisièmement, parce qu'Eugène Wilhelm reconfigure la question homosexuelle. Il s'interroge, à la manière des sociologues interactionnistes de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, sur les effets de la stigmatisation des homosexuels considérés en tant que membres de la collectivité. Plus encore, et c'est sans doute à cet endroit qu'il est un précurseur, Wilhelm envisage la question à travers le prisme du lien social : l'engagement mutuel entre deux personnes et la reconnaissance de cet engagement par la société et par l'Etat.

L'idée du "mariage pour tous" peut donc se prévaloir d'une histoire que ses détracteurs s'emploient à gommer pour l'ériger en idée neuve. Elle trouve ses fondements dans la pensée de juristes bourgeois du XIX<sup>e</sup> siècle, plutôt conservateurs mais en avance sur leur temps. (Le Monde) Par Régis Schlagdenhauffen, Sociologue, chercheur à l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS), EHESS

## Il y a dix ans, la bataille du PACS

Dix ans après sa création, le Pacs est entré dans les mœurs; pourtant, sa gestation a été longue et douloureuse. A l'origine du projet, une proposition de loi de "partenariat civil enregistré" déposée au Sénat par Jean-Luc Mélenchon en 1989 qui restera sans suite; ce n'est que près de dix ans plus tard, en avril 1998, que Jean-Pierre Michel et Patrick Bloche (PS) remettent à la commission des lois un projet de Pacte civil de solidarité (PACS). On est alors en pleine cohabitation, l'opposition est presque unanimement opposée au projet, avec Christine Boutin en passionaria des anti-Pacs. La majorité socialiste n'est que modérément enthousiaste. Le débat va durer un an et demi, jusqu'à l'adoption finale, le 13 octobre 1999.

En juin 1998, quelques jours après le dépôt du projet de loi, **Jacques Chirac** déclare que le PACS risque de "dénaturer" et de "banaliser" le droit du mariage. En septembre, le RPR annonce son intention de voter contre, et l'église catholique se déclare fermement opposée au projet. La ministre de la Justice, **Elisabeth Guigou**, tente de rassurer en précisant que le PACS *"n'ouvrirait pas la possibilité aux homosexuels d'adopter des enfants ou de recourir à la procréation médicalement assistée"*

En octobre, le député RPR de Paris **Pierre Lellouche** pronostique que *"le Pacs sera le Vietnam de Lionel Jospin"*. Trois jours plus tard, victime de l'absentéisme des députés de gauche, le texte est d'ailleurs rejeté.

En novembre, une motion de procédure de l'opposition est défendue pendant 5 heures 30 par **Christine Boutin** (app. UDF), pour qui le PACS est "une façon d'ériger l'homosexualité en norme sociale". Elle est rejointe par **Philippe de Villiers**, qui prédit le *"retour de la Barbarie"*. Quelques voix isolées font entendre leur différence à droite, comme **Patrick Devedjian**, député RPR des Hauts-de-Seine, et **Alain Madelin**, président de Démocratie Libérale (DL), qui, dès octobre 1997, suggérait de débattre *"sans tabou"* du statut social des couples non mariés. Il n'est pas suivi par son parti et s'abstiendra au moment du vote.

En décembre 1998, le débat à l'Assemblée provoque un incident de séance quand le Premier ministre, **Lionel Jospin**, dénonce *"l'obstination dans l'obstruction"* de l'opposition, s'en prenant, sans la nommer, à Christine Boutin. La qualifiant de *"marginale sur ces questions"* et d'*"outrancière dans ses propos"*, il poursuit son intervention sous les cris de la droite, tandis que Christine Boutin fond en larmes.

En janvier 1999, 100 000 personnes manifestent à Paris à l'appel de l'alliance RPR-UDF-DL et de "Génération anti-PACS". Le texte est rejeté par le Sénat en mars. **Claude Goasguen** (DL) dénonce le projet, estimant que "le droit des personnes va devenir un kaléidoscope de la précarité! Vous engagez la désorganisation progressive du droit des personnes", s'insurge-t-il.

Le texte est rétabli par les députés en avril, puis rejeté à nouveau en mai par le Sénat. La lecture définitive du texte est rejetée à l'automne.

Interrogée en juin par *La Croix*, **Christine Boutin** considère que le débat a *"permis de révéler que sur les grands choix de société, il y a bel et bien des différences fondamentales entre la droite et la gauche"*. Pour elle, la famille vue par la droite *"s'appuie sur trois éléments indissociables: la différence sexuelle, l'engagement, et la filiation."* Elle pense de toute façon que *"le PACS n'intéressera pas grand monde. Les couples hétérosexuels ont choisi de ne pas signer de contrat de mariage, et il n'est pas évident qu'ils aient envie de signer un PACS. Quant aux homosexuels, ils n'ont pas non plus de réponse à leur demande initiale qui était le mariage."* Les faits lui ont donné tort: En 2008, près de 145 000 couples ont souscrit un PACS, alors que le nombre de mariages stagne autour de 270 000, depuis une dizaine d'années.

Six mois plus tard, à l'occasion des universités d'été, les états majors de droite sont bousculés par leurs jeunes militants. L'UDF organise un atelier réunissant une trentaine de jeunes, sous la férule d'un ardent défenseur du projet, Jean-Luc Romero (RPR), animateur de l'association des Elus locaux contre le sida. Les militants s'offusquent de l'éviction de **Roselyne Bachelot**, seule élue de droite à avoir voté pour le PACS. **Philippe Douste-Blazy**, président du groupe UDF à l'Assemblée, concède que le discours de Christine Boutin était en partie *"homophobe"*.

Même évolution chez les jeunes gaullistes. Pour **Franck Giovannuci**, responsable national de jeunes RPR, *"le mouvement (gaulliste) a trop souvent parlé à une France qui n'existe plus"*. Message reçu par **Nicolas Sarkozy**, secrétaire général du RPR, qui tient des propos nouveaux en s'adressant aux jeunes du parti: *"Sur la famille, il faut que nous sachions nous ouvrir, nous moderniser, nous actualiser; il nous faudra être plus tolérant à l'endroit de ceux qui ont fait un autre choix. On peut aussi s'aimer en dehors du mariage"*. C'est pourtant lui qui disait, quelques mois plus tôt, qu'*"une famille, c'est un homme, une femme, des enfants"*. Il a pris conscience que la droite devait prendre compte l'évolution de la société: *"Si nous voulons représenter la France, il va nous falloir apprendre à lui ressembler."* Il ne reviendra pas sur l'opposition du parti au texte, mais il regrette qu'il n'ait pas pu se *"faire davantage entendre ou comprendre d'une communauté homosexuelle qui a parfois pu être blessée parce qu'elle a cru entendre."*

Tout en votant massivement contre le texte le 13 octobre 1999, les élus de droite ont pris soin de se démarquer définitivement des positions de Christine Boutin. *"Je ne vais pas faire du Boutin en pantalon, c'est à dire de l'extrémisme"*, déclare **Claude Goasguen** la veille du vote. *"Le débat a pris une tournure passionnelle pour ou contre les homosexuels. Ce n'est pas le sujet. Il faut avoir un discours pédagogique, tout en respectant la liberté des uns et des autres"*, tempère le RPR Thierry Mariani.

**Roselyne Bachelot**, elle, peut se vanter, dans *Libération*: *"J'avais dit que la droite me remercierait pour les prises de position dans quelques années; Il lui a fallu quelques semaines"*. Elle raconte dans un livre confession qu'elle a vécu "un véritable chemin de croix" pendant toute la durée du débat ? elle a été qualifiée de "lesbienne" par ses adversaires. Au moment du vote final, elle est saluée par la garde des Sceaux **Elisabeth Guigou**: *"Vous m'avez émue par votre courage et surtout par la netteté de votre propos et sa sincérité"*.

## Aujourd'hui, le mariage pour tous, Les arguments et les errements de la droite :

### Mariage gay: les 10 arguments de l'UMP... et leurs limites

Vent debout contre le projet de loi socialiste visant à instituer le mariage pour tous, l'UMP peine malgré tout à parler d'une même voix sur le sujet. Selon le patron des députés UMP, **Christian Jacob**, 10% du groupe parlementaire pourrait finalement voter en faveur du projet de loi.

**Jean-François Copé** convoquait donc à la hâte le 24 janvier une convention sur la "famille durable" dans laquelle la question du mariage homosexuel devait être évoquée. Sur une douzaine d'invités, dont Tugdual Derville, l'acolyte de Frigide Barjot - figure médiatique des anti-mariage gay -, deux seulement ont clairement plaidé pour le mariage des couples homosexuels, notamment le député UMP **Franck Riester**, très isolé dans sa famille politique.

En première ligne dans son parti contre le mariage homosexuel, le délégué général au projet, **Hervé Mariton**, a promis que *"si par malheur la loi est votée"* et qu'ensuite la droite revenait au pouvoir, *"nous respecterions les situations créées"*. Mais il s'est dit favorable à une abrogation de la loi.

Signe que quoi, qu'il arrive, la position officielle de l'UMP ne devrait toutefois pas bouger d'un iota, d'autant que les éléments de langage sur le sujet ont été arrêtés depuis plus d'un mois. Objectif: bétonner la communication de l'UMP tout en déminant les accusations de ringardisme ou d'homophobie. Des "arguments" qui ne résistent néanmoins pas toujours à un examen précis.

#### **ARGUMENT N°1: l'UMP n'est pas homophobe la preuve...**

C'est la hantise de la droite: éviter à tout prix le procès en homophobie qu'elle n'avait pu esquiver lors des débats houleux sur le Pacs. Les éléments de langage à l'UMP rappellent, à juste titre, que *"c'est le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin qui, en décembre 2004, a fait adopter une loi contre les propos homophobes et sexistes"*.

Il n'empêche. Les déclarations, certes isolées, de certains élus UMP n'ont pas manqué de raviver les soupçons. Les sorties du route à répétition de l'ancien député **Christian Vanneste** tout comme celle du maire du VIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, qui n'a pu s'empêcher de lier homosexualité et inceste, n'ont pas aidé. Le député **Nicolas Dhuicq** a même provoqué l'indignation de ses propres amis politiques en liant, à la tribune du Palais Bourbon, homoparentalité et terrorisme. Des exceptions? "C'est avant tout une fracture générationnelle. Mais globalement, il n'y a pas plus d'homophobes à l'UMP qu'au PS", jure un des rares cadres du parti favorable au mariage pour tous.

## **ARGUMENT N°2: notre droit actuel permet déjà d'accompagner les familles homoparentales**

L'UMP reconnaît bien volontiers l'existence de 40.000 enfants élevés en France par des familles homoparentales. Mais le parti considérait en décembre que le cadre législatif actuel suffisait à gérer ces cas de figure, estimant qu'il s'agit de simples "familles recomposées". *"Quand c'est nécessaire, le 'beau-parent' peut disposer d'une délégation d'autorité parentale. Ces situations sont déjà régies par la loi et la jurisprudence"*, indique-t-on à l'UMP.

Dans les faits, la "délégation partage de l'autorité parentale" fait surtout office de "rustine juridique". Non seulement révocable et limitée dans le temps, la délégation ne permet au conjoint homosexuel d'obtenir en justice que certaines prérogatives de l'autorité parentale jusqu'à la majorité de l'enfant. Un statut de sous-parent en somme et une belle hypocrisie au regard de la réalité que connaissent des milliers de familles.

## **ARGUMENT N°3: l'intérêt d'un enfant c'est d'avoir un père et une mère**

Argument imparable à l'évidence. *"L'UMP ne se placera jamais sur le terrain du droit à l'enfant, mais défend le droit de l'enfant"*, assure la droite pour qui la complémentarité homme/femme doit rester indissociable de la filiation. Problème: l'application de cet axiome reviendrait à bouleverser le droit à l'adoption tel qu'il est pratiqué aujourd'hui. Une décision de la Cour Européenne des Droits de l'Homme de 2008 autorise d'ores et déjà l'adoption d'un enfant par un célibataire et précise que l'orientation sexuelle de l'adoptant ne peut constituer un facteur de refus.

En clair, pour l'UMP, autoriser un célibataire à adopter un enfant, et ce quelle que soit son orientation sexuelle, serait contraire aux droits de l'enfant. Signe que la droite est prête à pousser son raisonnement jusqu'au bout, l'UMP devrait déposer un amendement à l'Assemblée pour *"sortir l'adoption par un célibataire du droit commun"*. Seuls les enfants privés de parents biologiques à la suite de circonstances exceptionnelles pourraient être adoptés par des célibataires, et à condition que ceux-ci soient des membres ou des proches de la famille. En poussant cette idée un peu plus loin, lier mariage, adoption et complémentarité homme/femme, pourrait logiquement remettre en cause le droit des familles stériles au mariage ou les qualités éducatives des familles monoparentales ou des parents veufs. Drôle de message pour un parti qui a placé la famille au cœur de son message politique.

## **N°4: la loi sur le mariage pour tous aura pour effet direct de bouleverser l'ensemble de notre Code civil en y gommant les mots "père" et "mère"**

C'est un des arguments-phares de l'UMP et des anti-mariage gay en règle générale. De nombreux élus s'émeuvent que la dualité sexuelle soit effacée du Code civil au nom du mariage pour tous. Mais cet argument a tout du mythe, voire de la manipulation.

*"Lorsque cela s'avère nécessaire, les mots 'père et mère' sont remplacés par le mot 'parents' et les mots 'mari et femme' par le mot 'époux'. Ces substitutions concernent uniquement les articles qui s'appliquent à tous les couples. Dans tous les autres cas, les articles ne sont pas modifiés"*, précise noir sur blanc le projet de loi.

## **ARGUMENT N°5: mieux vaut une union civile qu'un mariage pour tous**

Faute de pouvoir obtenir gain de cause sur le mariage homosexuel, de nombreux élus UMP prônent désormais la mise en place d'une alliance ou une union civile qui comblerait les lacunes du Pacs. Cette attitude en apparence conciliante vise essentiellement à distinguer l'égalité des droits associée au mariage de la question de la filiation, qui cristallise les réactions hostiles à droite.

Ce glissement sémantique est néanmoins hypocrite à plus d'un titre, comme en conviennent en *off* plusieurs cadres de l'UMP. Pourquoi plaider en faveur de l'égalité des droits des couples homosexuels tout en refusant de leur accorder celui d'adopter et d'élever des enfants dans un cadre légal?

## **N°6: la gauche refuse un débat national et tente de passer en force**

L'UMP en est sûre: le gouvernement tente "d'expédier le débat en catimini" faute d'arguments solides sur la question. Une affirmation qui ne résiste pas à la réalité du débat public en France. La médiatisation intense des opposants au mariage gay, tout comme de la fameuse Manif pour tous en atteste.

Le mariage gay s'est non seulement imposé à la Une de tous les médias de France, mais il devrait faire l'objet d'un examen minutieux et probablement houleux à l'Assemblée nationale. « *Les citoyens ont déjà été consultés à l'élection présidentielle, mais aussi, et tout le monde l'oublie, pendant trois mois d'auditions au Parlement* », rappelle d'ailleurs la députée socialiste **Marie-Anne Chapdeleine**, citée par *Le JDD*.

## **N°7: la gauche ne cherche qu'à allumer des contre-feux**

L'argument n'est pas dénué d'habileté politique... ni de culot. **François Hollande et Jean-Marc Ayrault** sont en effet confrontés à une baisse sévère de leur popularité en raison de la conjoncture économique. Et le débat sur le mariage gay a effectivement pour conséquence de resserrer les rangs de la gauche autour de l'exécutif socialiste, comme l'a illustré le dernier baromètre politique YouGov *Le HuffPost*.

Pour autant, l'UMP n'est pas exempte d'arrière-pensées politiques, les chefs de file du parti ayant très largement capitalisé sur cette question qui soude l'électorat de droite. Objet d'une véritable surenchère pendant la campagne pour la présidence de l'UMP, la question du mariage gay fait désormais office de sujet fédérateur susceptible de réconcilier fillonistes et copéistes.

## **N°8: il faut laisser les Français trancher via un référendum**

Très active, l'Entente parlementaire pour la famille, qui réunit les élus (essentiellement de droite) hostiles au mariage gay, pense avoir trouvé la parade pour faire plier l'exécutif sans discriminer les couples homosexuels: laisser les Français trancher par le biais d'un référendum. Argument principal, développé notamment par le député **Henri Guaino**: les députés n'ont pas reçu de mandat pour décider ou non d'une révision du Code civil.

Une belle hypocrisie et une remise en cause inédite de la légitimité parlementaire: sous la Ve République, toutes les grandes réformes de société (légalisation de la pilule, de l'avortement, abolition de la peine de mort, création du Pacs) ont été votées par le Parlement et non par la voie référendaire. L'argument est d'autant plus irrecevable que, comme l'expliquait le constitutionnaliste **Guy Carcassonne**, le recours au référendum sur un tel sujet est tout simplement anticonstitutionnel.

### **ARGUMENT N°9: l'UMP organisera elle-même un grand débat sur la famille et le mariage**

En guise de débat, l'UMP a convoqué une convention consacrée à "la famille durable", organisée par le député UMP **Hervé Mariton**, en pointe contre le mariage gay. Si les voix dissonantes, comme celle du député **Franck Riester**, ont été invitées à s'exprimer, le choix des invités et des thèmes ("*Le mariage homosexuel, progrès ou illusion?*", "*Comment promouvoir la famille durable?*"), a néanmoins tout d'une opération de communication. Tant et si bien que les rares voix du bureau politique favorables au mariage gay ont préféré s'abstenir.

### **N°10: les maires hostiles au mariage gay devraient bénéficier d'une "clause de conscience"**

En désespoir de cause, les élus UMP voudraient obtenir une "clause de conscience" élargie qui leur permettrait de se soustraire à l'obligation de marier les couples homosexuels. Le 20 novembre dernier, François Hollande avait semblé leur donner raison en rappelant la possibilité pour les maires hostiles au mariage homosexuel d'invoquer leur "liberté de conscience" afin de déléguer leur signature à des adjoints. Mais l'Elysée avait rapidement reculé sur le sujet.

Depuis, l'UMP espère faire passer cette question via un amendement qui permettrait de se marier ailleurs que dans sa mairie. Amendement qui n'a aucune chance de passer. (Le Huffington Post)

### **Après les 35 heures, le mariage homosexuel : une nouvelle loi-boulet pour la droite**

Un jour, la droite reviendra au pouvoir. Et ce jour-là, elle reviendra sur le « mariage pour tous » – ou pas : instruits par l'expérience des 35 heures, jamais abrogées, les leaders de l'UMP préfèrent louvoyer.

Sur cette question, la jeune génération de l'UMP se démarque. Après **Franck Riester**, c'est au tour de **Benoist Apparu** d'annoncer, dans une interview au Parisien, qu'il votera le projet de loi du gouvernement. Ce qui retient vraiment l'attention, c'est la réponse du député de la Marne et ancien ministre du Logement à cette question simple : si la droite revient au pouvoir en 2017, abrogera-t-elle la loi ? « *Je ne le pense pas et je ne le souhaite pas. Il n'y aura pas de retour possible. D'ici à 2017, il va y avoir des mariages homosexuels. Si nous sommes élus, nous ne pourrions pas les annuler. Et heureusement d'ailleurs !* »

**Xavier Bertrand**, lui, ne peut pas prétendre incarner le renouvellement des générations à droite. L'ancien secrétaire général de l'UMP se pose plutôt en recours : il est déjà candidat à la candidature pour 2017. Il est donc resté discret dans le débat piégé sur le mariage des couples homosexuels. Mais une phrase, au détour d'un entretien accordé à L'Express en novembre, était passée inaperçue : « *Y a-t-il beaucoup de réformes de société sur lesquelles on revient ?* »

L'ancien ministre du Travail est bien placé pour le savoir. Réaliste – ou fataliste –, il se souvenait peut-être de la loi sur les 35 heures, un autre texte que la droite n'a jamais osé abroger. Xavier Bertrand pouvait s'autoriser cette position ambiguë. Pas Jean-François Copé et François Fillon : les militants attendaient d'eux des positions claires. Celui qui s'est montré le plus radical n'est pas celui qu'on croit.

**Jean-François Copé** a beau avoir appelé à manifester contre le « mariage pour tous », il reste très prudent lorsqu'on l'interroge sur une éventuelle abrogation. Comme dans cet entretien avec L'Express : « *L'enjeu aujourd'hui est d'abord d'éviter son vote en l'état. On ne sait pas ce qu'il en sera du texte final. Il change toutes les dix minutes. Il suffit de voir les allers et retours incompréhensibles sur la question de la PMA [procréation médicalement assistée, nldr].* »

**François Fillon**, lui, n'a pas manifesté : ce n'est pas dans ses habitudes. Pourtant, c'est bien l'ancien Premier ministre qui s'est le plus clairement engagé en faveur de l'abrogation de la loi. C'était fin octobre, lors de son débat avec Jean-François Copé sur France 2. L'ex-Premier ministre avait jugé l'abrogation possible et nécessaire. Du moins, si on a bien compris cette formule alambiquée : « *Je dis tout de suite que ce n'est pas un texte sur lequel je considère qu'il ne faut pas revenir lorsqu'il y aura une alternance.* »

François Fillon, aujourd'hui, préfère oublier sa droitisation forcée pendant la campagne interne à l'UMP. Et tout faire pour ne pas s'embourber dans le débat sur le « mariage pour tous » : comme toutes les autres vedettes de l'UMP, il a compris que cette loi pourrait devenir un boulet. Et qu'elle était probablement là pour durer. (Rue 89)

### **Mariage gay: l'UMP Bruno Le Maire choisit l'abstention plutôt que le rejet de la loi**

Le député UMP et ancien ministre Bruno Le Maire a annoncé le mercredi 30 janvier sur BFMTV qu'il s'abstiendrait probablement sur le projet de loi instituant le mariage pour tous alors que son groupe parlementaire votera très majoritairement contre : *"Il est possible que je m'abstienne. Je n'ai pas encore pris une décision définitive [...] mais il est possible que je m'abstienne. Pourquoi? Parce que je suis favorable à l'égalité des droits et que je pense qu'il faut que les couples homosexuels aient les mêmes droits que les couples hétérosexuels"*, a confié l'ancien ministre de l'Agriculture de Nicolas Sarkozy.

Evoquant la nécessité de donner un cadre légal aux familles homoparentales, Bruno Le Maire n'ira toutefois pas "jusqu'à un vote positif", invoquant notamment ses doutes sur les questions de filiation et les incertitudes quant au "projet de société" du gouvernement. (Huffington Post)



## **La Figure médiatique anti-mariage gay: Frigide Barjot :**

### **Frigide Barjot: une redoutable femme politique à la com' bien huilée**

Frigide Barjot "voulait être une star". C'est en ces termes que l'animateur Karl Zéro a commenté l'irrésistible ascension médiatique de sa belle-soeur, devenue en quelques semaines l'égérie du mouvement "anti mariage pour tous". Une star médiatique. Comment Frigide Barjot est-elle devenue une star ? Pour le comprendre, il faut saisir deux ou trois choses sur elle. Et sur la société française.

Frigide Barjot a grandi sous les années Mitterrand, où elle anime avec Karl Zéro et d'autres - dont son mari, Basile de Koch - le groupe "Jalons", un groupe humoristique spécialisé dans les pastiches de journaux et qui fédère autour de lui bon nombre de figures de l'extrême-droite. Dont la jeune Marine Le Pen.

Jalons se fait connaître en 1985 en organisant au métro Glacière une manifestation pour demander la démission du chef de l'Etat, aux cris de "Verglas assassin, Mitterrand complice !". Ce ton décalé, franchement drôle, couplé à un vrai sens de la fête, lui vaut la sympathie des médias. C'est ce qui explique qu'on trouve aussi dans son sillage bon nombre de figures de gauche, comme Didier Porte, déçu par l'évolution actuelle de Frigide Barjot, mais qui avoue l'avoir trouvée à cette époque "sexy et poilante à la fois". À l'époque où elle portait des mini-jupes et chantait "Fais-moi l'amour avec deux doigts". Hymne provocateur à la paillardise.

Mais il ne faut pas s'y tromper. Frigide Barjot n'est pas seulement une amuseuse publique. Elle cultive aussi un vrai réseau politique. On a beaucoup souligné sa proximité avec l'actuel ministre des Finances, Pierre Moscovici, qui était l'un de ses professeurs à Sciences Po. Une école qu'elle a fréquentée au même moment que Jean-François Copé ou Arnaud Montebourg.

Frigide Barjot a toujours milité. Elle a toujours été engagée à droite, avec le plus grand sérieux. Pour le RPR, pour Jacques Chirac, puis pour Benoît XVI. Elle a d'ailleurs été candidate aux municipales à Paris en 2008 sur une liste "Divers droite" conduite par le rameur Gérard d'Aboville.

On ne peut pas comprendre Frigide Barjot si on ne saisit pas qu'elle est, d'abord et avant tout, sous ses tee-shirts roses, ses mini-jupes, sa coiffure choucroute et son pseudonyme crétin, une femme politique. Une héritière de cinquante ans, issue du 7ème arrondissement de Paris, élevée à Sciences Po, qui a mis son talent, sa fortune et son carnet d'adresses au service des éléments les plus conservateurs de la société française. Frigide Barjot a mieux compris que Christine Boutin, Philippe De Villiers ou autres figures ringardisées de la politique française, comment fonctionnait le système médiatique. Elle se rapproche davantage, par sa gouaille et sa capacité à se forger un personnage, de figures comme Nadine Morano ou Marine Le Pen.

Quelle est sa méthode de communication ?

### **1. Frigide Barjot joue avec habileté sur trois tendances de fond**

**L'opportunisme.** L'arrivée au pouvoir d'un gouvernement socialiste provoque – mécaniquement – une radicalisation des positions dans l'électorat de droite. Ce n'est donc pas un hasard si Frigide Barjot est née sous Mitterrand et ressuscite sous Hollande. C'est une occasion inespérée d'exister pour elle. Elle le sait, et en profite. Comme le dit Karl Zéro, Frigide Barjot est avant tout "opportuniste".

**L'infotainment.** La scène politique obéit, d'une manière croissante, à une nouvelle loi : celle de l'"infotainment". Autrement dit, le mélange des genres entre le divertissement et l'information. Un mélange symbolisé par "Le Petit Journal". Traduction concrète pour les politiques : il ne suffit plus d'être convaincant, il faut aussi être drôle. Or l'humour est le fond de commerce de Frigide Bardot. La dimension comique, voire ridicule, du personnage de Frigide Barjot ne la dessert absolument pas. Bien au contraire, elle l'aide. Illustration de cette tendance ? Le succès du slogan "Il n'y a pas d'ovules dans les testicules" qu'elle est bien la seule à pouvoir porter dans le mouvement catholique.

**La montée en puissance des chaînes d'information en continu.** Le succès de Frigide Barjot est un pur produit des chaînes d'information en continu. Elle a compris qu'il fallait alimenter ces chaînes. Leur fournir de la matière. Sous la forme d'un "happening permanent". Tout est calibré dans sa communication pour faire événement là où ses adversaires cherchent à faire sens. La bataille entre la passionaria de Jalons et les partisans du mariage pour tous est, de ce point de vue, très inégale.

### **2. Frigide Barjot profite du vide à droite**

Frigide Barjot se présente aussi comme la porte-parole d'un mouvement "apolitique" qui n'entend pas être récupéré. C'est très habile. Surtout au moment où l'électorat de droite ne sait plus où donner de la tête. Fâché avec l'UMP, il serait bien tenté de regarder du côté de l'UDI ou du FN. Mais, au fond, il attend surtout que la situation se décante et qu'un leader s'impose. Dans l'intervalle, n'importe quelle figure charismatique peut emporter la mise. Frigide Barjot profite de ce vide à droite..

### **3. Un discours consensuel qui joue sur l'émotion**

Le discours de Frigide Barjot est très rodé. Il mobilise l'émotion et cherche à être le plus consensuel possible. Frigide Barjot veut séduire les indécis. Il est très important de le comprendre : contrairement aux extrémistes de Civitas, qu'elle condamne d'ailleurs explicitement, Frigide Barjot ne veut pas prêcher des convertis. Elle veut convaincre la "ménagère de moins de cinquante ans". La ménagère de moins de cinquante ans n'est plus hostile, depuis bien longtemps, à l'homosexualité. Donc Frigide Barjot s'habille en rose - sa couleur fétiche -, parle de "manif pour tous" et répète à longueur de discours son amour pour les homosexuels.

Elle reprend les codes des partisans du mariage pour tous, pour mieux les subvertir. Comme à l'époque de Jalons, quand elle et ses amis détournaient les codes de Libération. C'est la même méthode. (Le Plus/Nouvel Observateur)

## Derrière Frigide Barjot, la puissance des réseaux cathos :

«Y a la gauchos, l'homo, la catho». Frigide Barjot présente ainsi le «trio infernal» des porte-parole de la «Manif pour tous», constitué pour les caméras. La catho, c'est elle, «fofolle» de Dieu autoproclamée, adoratrice de Benoît XVI, qui affirme qu'«il n'y a pas de valeurs de la France sans ses fondements chrétiens». Assez habile pour créer une image aux antipodes de l'austère **Christine Boutin**, l'égérie des anti-pacs, Barjot ne joue pas les coincées, roule en scooter rose, ne quitte jamais son blouson portant l'inscription d'un célèbre bar gay de Paris. Un objet médiatique bien ciselé, digne d'une héroïne des Tea Party, ces groupes de droite ultra-conservatrice aux États-Unis dont les égéries sont «castées» pour crever l'écran.

À ses cotés, il y a «l'homo»: **Xavier Bongibault**, de «Plus gay sans mariage», un groupe informel qui dit regrouper 360 personnes. Ce militant UMP dénonce à longueur de journée «l'homophobie des associations LGBT, du gouvernement et de la majorité» qui confisqueraient «la liberté de parole» des personnes homosexuelles. Et puis il y a la «gauchos»: **Laurence Tcheng** (qui se dit aussi «très catho») a fondé «La Gauche pour le mariage républicain». «Un collectif monté à l'appel de Frigide», avoue-t-elle. Plutôt une marque, sans véritable existence. «*Aujourd'hui, y a une malheureuse page Facebook. J'ai pas le temps, je ne la fais pas vivre, j'y vais jamais. Y en a 150 qui ont adhéré, c'est rien, c'est confidentiel*», confie Laurence Tcheng. Elle est censée incarner les électeurs de François Hollande «*qui n'ont pas voté pour la proposition 31 plus la PMA*». Mais en réalité, elle n'a pas voté à la dernière présidentielle, selon [Rue89](#).

«La Manif pour tous» compte bien d'autres structures fantomatiques dont le seul but est d'afficher une prétendue diversité. «**David et Eugenia**» est ainsi censé représenter les «juifs» contre le mariage. «*C'est une signature, pas une association*», relativise son «fondateur», **Lionel Lumbroso**. En fait, il s'agit d'un pastiche de «David et Jonathan», une association de chrétiens LGBT. Le nom? «*Ma femme s'appelle Eugenia, explique Lionel Lumbroso. Grâce à elle et moi, il y a une diversité représentative, on est un symbole.*»

**Homovox** se veut le «collectif» des homosexuels qui «*ne se reconnaissent pas dans le mariage et l'adoption*», *ne veulent pas «singer les hétéros» ni «faire partie des lobbies*». Son initiatrice, **Nathalie de Williencourt**, chrétienne et mère de 6 enfants, n'est pourtant pas du tout lesbienne. Les sympathisants ne se bousculent pas. «*On est 10*», admet Nathalie de Williencourt. Dont un chef d'entreprise gay, **Benoît d'Halluin**, vers lequel les médias sont systématiquement orientés. A la fin de la conférence de presse de la «Manif pour tous», les attachées de presse cherchaient en vain des lesbiennes acceptant de prendre la parole. «*On les floute, pourvu qu'elles parlent*»...

Lors de ces conférences de presse, des «prises de guerre» sont aussi exhibées avec ostentation. Dernières en date: **Georgina Dufoix**, ancienne ministre de la Santé de François Mitterrand, convertie au protestantisme évangélique au début des années 90. Ou **Patrick Henault**, ancien ambassadeur de France aux droits de l'Homme entre 2000 et 2003, membre du **réseau catholique Justice et Paix**.

La stratégie de communication est bien connue: faire monter au créneau des personnalités permettant de battre en brèche l'idée d'un grand rassemblement de catholiques réactionnaires. Pourtant, la manifestation de dimanche, même si elle se veut «apolitique» a bel et bien été le rendez-vous des droites. L'UMP, le FN et toutes les constellations de l'extrême droite ont manifesté. Quant aux réseaux catholiques les plus traditionalistes, ils se sont mobilisés comme jamais.

Car derrière Barjot & co., les vrais organisateurs de la «Manif pour tous» affichent un profil très marqué. Son président, Guillaume de Premare, créateur du blog **Urgence Com” Catho**, est une sorte de lobbyiste du pape qui intervient auprès des médias pour les aider à décrypter le discours de l'Église, selon *La Croix*. Comme *Le Canard enchaîné* l'a révélé, «*les autres postes d'administrateurs*» de la «Manif pour Tous» «*sont occupés par des anciens des scouts d'Europe et des rassemblements traditionalistes*», comme la comtesse **Ludovine de la Rochère**, responsable de la très pieuse **fondation Jérôme Lejeune** (anti-avortement)».

Le «coordinateur», **Albéric Dumont**, chargé de la logistique avec 400 bénévoles «à plein temps», coordonne aussi la **Marche pour la Vie**, le rendez-vous annuel de la galaxie anti-avortement, regroupant une myriade de structures au nom transparent (SOS Tout-Petit, La Trêve de Dieu, Le Comité pour sauver l'enfance à naître ou encore Renaissance Catholique). Cette année, la Marche pour la vie était justement prévue le 13 janvier... Parfois présenté comme proche des **Jeunesses identitaires** ou de la très droitière **Action Française**, il dément: «*Je n'ai jamais eu ma carte dans un parti, un groupuscule, distribué un tract ou assisté à une conférence*». Il ajoute toutefois: «*Après on m'a peut-être vu serrer des mains, c'est possible...*»

Sans surprise, on retrouve aussi les proches de **Christine Boutin**, ancienne candidate à la présidentielle et présidente du parti chrétien-démocrate, une des principales porte-voix du Vatican en France. **Alliance Vita**, l'organisation «pro-life» créée par la passionaria anti-pacs, fait partie des organisateurs de la manifestation du 13 janvier. Son délégué général, **Tugdual Derville**, est un des porte-parole de la «Manif pour tous».

Autre figure de la Boutinsphère: **Jean-Paul Bolufer**, ancien directeur de cabinet de Christine Boutin au ministère du Logement. Cet énarque, catholique ultra, connu pour son combat anti-avortement au côté de la fondation Jérôme Lejeune, anime Dialogue et Humanisme, un think-tank qui figure sur la liste des organisateurs. Comme une foule d'autres associations très en phase avec l'Église: l'**Alliance pour un nouveau féminisme européen** animé par une ancienne députée européenne de l'ex-parti de Philippe de Villiers, le **Collectif pour l'enfant** de **Béatrice Bourges**, ou encore **Tous pour le mariage**, animé par un prêtre de Toulon.

Mais de l'aveu même de son président, **Alain Renard**, le «gros des troupes» est fourni par les **Associations familiales catholiques (AFC)**. Forte de 35000 militants hypermotivés, cette structure qui a pignon sur rue (elle fait partie de la très officielle Union nationale des associations familiales) est proche du Vatican et entretient des «*relations très étroites avec le Conseil pontifical pour la famille*». En 1998, les AFC avaient déjà mobilisé contre le pacs. Dans bien des départements, ce sont leurs bénévoles qui ont organisé le remplissage des cars pour Paris.

Autre «vieille dame» très impliquée dans la mobilisation, **Familles de France**, «premier mouvement associatif familial de France» qui dit regrouper entre «80000 familles et 100000 familles». Longtemps présidée par un ultra, disciple de Franco, Familles de France joue aujourd'hui le recentrage. «*Nous n'aurions pas dû mobiliser contre le pacs, c'était une grosse erreur*», dit son président actuel **Thierry Vidor**, qui se veut «pluraliste» et refuse «*tout lien politique confessionnel, syndical, idéologique*». «*Ils ont quand même beaucoup de chrétiens dans leur rang*», affirme Alain Renard, perfide.

D'autres associations familiales chrétiennes mobilisent, comme l'**Association des familles protestantes**, qui revendique «4400 familles». «*Tout ce qui est dangereux pour le faible n'aide pas à la solidarité, fragilise la transmission, doit être combattu. C'est ma position, c'est réactionnaire, j'achète*», tonne son tonitruant président «à vie», **Pierre Patrick Kaltenbach**. En 1998, l'AFP avait déjà manifesté contre le pacs, «*une pure niche fiscale sans justification morale*».

En réalité, les réseaux catholiques mobilisent depuis des mois contre le mariage pour tous. À l'instar du cardinal **André Vingt-Trois**, ostensiblement soutenu par le Vatican, la hiérarchie de l'Église s'est mise en ordre de bataille. Une nuée d'évêques a dit son opposition. À Noël encore, de nombreux prêches dans les églises ont appelé à la mobilisation. Et de récentes polémiques ont prouvé le lobbying intense d'une partie de l'enseignement catholique contre le mariage pour tous... Sur Radio Notre-Dame, le coordinateur de la «Manif pour tous», **Albéric Dumont** confiait il y a quelques jours que des curés «*organisent des départs depuis leur paroisse le 13 janvier*». «*Dans ma circonscription, la personne qui remplit les cars pour le 13 est responsable d'une association qui gère un sanctuaire catholique*», raconte un député socialiste.

«*On s'organise via le maillage du réseau*», assure Albéric Dumont. **Antoine Renard**, des AFC, est encore plus explicite. «*Nous sommes organisés depuis un siècle, nous avons un vrai maillage du territoire. Et comme chez nous, les gens pensent assez facilement la même chose, c'est assez facile de mobiliser. Nous avons 30000 adhérents, qui sont des militants plutôt que des adhérents, 30000 familles qui ont à chaque fois 4 ou 5 enfants, c'est dire que nous sommes presque autant que le PS!*».

Évidemment, cette mobilisation a un prix. Car même si les 400 ou 500 organisateurs mobilisés à plein temps depuis des semaines sont bénévoles, la manifestation a coûté à elle seule «un million d'euros» selon les organisateurs. Sur Radio Notre-Dame, Albéric Dumont a même publiquement évoqué un coût de «deux à trois euros par manifestant». Une facture très élevée – l'Inter-LGBT ne dépensera que «15000 à 20000 euros» au total pour la logistique des manifestations pro-mariage du 16 décembre et du 27 janvier – justifiée selon les organisateurs par la sonorisation, les installations scéniques au Champ-de-Mars – un podium de 160 m, trois écrans géants de 30m chacun – mais surtout les contraintes de sécurité imposées par la préfecture au vu de la taille du cortège qui imposent par exemple d'avoir recours à des sociétés de gardiennage.

Comment tout cela est-il financé? Par la bonne volonté de tous, affirment en chœur les organisateurs: les dons de particuliers en ligne qui afflueront, les quêtes organisées sur le terrain ou dans le cortège du 17 novembre – ce sera aussi le cas dimanche. «*Il n'y a que des associations avec nous, elles n'ont pas Pierre Bergé qui veut louer des utérus à tour de bras pour nous aider*», affirme Albéric Dumont. «*Les moyens sont personnels, privés c'est pour ça qu'ils sont puissants, nombreux et non-mesurables. Les gens*

*existent de leur propre poche. On n'est pas la CGT, Monsieur Désir ou l'UMP. Il n'y a pas un sou à verser quand les gens croient en quelque chose»,* affirme Pierre Patrick Kaltenbach, de l'Association des familles protestantes.

Quant au transport en bus (56 euros par tête depuis Bordeaux, 20 euros depuis Charleville-Mézières, 30 euros depuis la Corrèze), il a été financé *in fine* par les participants eux-mêmes, jurent les organisateurs, ... de même que les cinq TGV spéciaux. Selon nos informations, les organisateurs souhaitaient au départ organiser 40000 départs en train depuis la province. Ce qui aurait nécessité environ 80 TGV spéciaux.

Mais ils ont vite déchanté en s'apercevant qu'ils devraient déboursier pour chaque train environ 25% d'acompte (affréter un TGV coûte en moyenne 50000 euros). *«Ils avaient une vraie ambition au départ, mais les trains spéciaux sont tombés les uns après les autres: ils n'ont réservé que ceux qu'ils étaient sûrs de pouvoir remplir»,* confie la direction de la SNCF. Tarif imposé par l'entreprise publique: 100 euros pour un Paris-Lyon, 120 euros pour Paris-Marseille. Pas donné à tout le monde...

Reste que de bonnes fées très catholiques veillent sur le bouclage financier de l'opération. Difficile d'imaginer que quelques généreux donateurs n'aient pas signé de gros chèques. **Alliance Vita**, qui a déjà versé un écot de 5000 euros pour soutenir la manif du 17 novembre, signera cette fois encore un chèque, au montant pour l'instant inconnu. Thierry Vidor, de Familles de France, admet que *«chaque adhérent paie sa quote-part pour les bus, mais l'association peut localement proposer une participation»*. *«Nous avons dit à nos associations locales qui ont du mal à boucler le budget que la confédération nationale dispose de fonds qui pourront être mis à contribution si nécessaire»,* affirme sans ambages Alain Renard, le président des AFC, dont bien des structures locales ont avancé les frais d'affrètement des cars.

À la différence de la «Manif pour tous», Alliance Vita, AFC, Familles de France et les autres associations bien installées ont la particularité d'être reconnues *«d'intérêt général»*. Elles offrent du coup une réduction fiscale à leurs donateurs particuliers. C'est d'ailleurs aussi le cas des intégristes de Civitas .... (Yagg.com )

## **Le Débat à l'assemblée:**

### **Mariage gay : comment Christiane Taubira a pulvérisé Henri Guaino à l'Assemblée**

Deux orateurs ont dominé les premiers débats sur le mariage gay : **Christiane Taubira**, ministre de la Justice, et **Henri Guaino**, député UMP et procureur inlassable de l'égalité pour tous. Depuis le discours de Philippe Séguin sur le traité de Maastricht, en 1992, l'Assemblée nationale n'avait pas connu de ces moments où les observateurs de la vie publique, intuitivement, sentent qu'il se passe quelque chose de déterminant, de ces moments appelés à entrer dans l'Histoire.

Le duel Taubira/Guaino est de la même essence que l'affrontement Jaurès/Clémenceau de 1906 sur la condition ouvrière, ou le Pompidou/Mitterrand de 1964 sur l'essence du régime gaulliste – entre autres instants-clés devenus emblématiques d'un tournant politique majeur.

Il y a quelques jours encore, les partisans de la réforme du mariage pour tous s'interrogeaient. Pourquoi ce combat nécessaire et indispensable n'est-il pas porté par une figure emblématique ? L'abolition de la peine de mort avait révélé Robert Badinter, l'IVG Simone Veil, mais le mariage homosexuel semblait mollement défendu par l'actuel pouvoir, entre un président de la République s'appliquant à ne pas dire ce qu'il pense, et des ministres donnant le sentiment de faire sans vouloir défaire, comme apeurés par Frigide Barjot et sa France d'avant, certes minoritaire, mais réussissant à mobiliser ses dernières forces.

En trente minutes, Christiane Taubira a balayé les doutes. La forme rejoignant le fond, elle a donné le sentiment, tout au long de son discours, qu'enfin le gouvernement assumait ses choix. L'image de la ministre à la tribune, prononçant son discours sans jeter un œil à ses notes, le sourire aux lèvres malgré les vociférations des opposants, la main levée vers eux comme pour lever un mur invisible entre elle et la force de son propos, oui, c'est cette image qui fit la différence.

À ce moment précis, l'assurance et la sérénité dégagée par la ministre indiquait, sans aucune ambiguïté, que le moment de vérité était arrivé : le mariage pour tous sera voté et instauré, et il ne sera plus possible, jamais, d'y revenir. De ce point de vue, les plans de coupe de la réalisation télévisée sur Frigide Barjot, montrant la mine défaite de l'égérie de la "Manif pour tous", venue assister au débat, valait aveu d'impuissance et de défaite. Ceux qui connaissent Frigide Barjot ont alors compris qu'elle même était confrontée aux limites de son pouvoir d'obstruction et que sa défaite, politique et idéologique était consommée.

Pour renverser la vapeur, ou tenter au moins de marquer l'histoire par un discours prophétique, tel Philippe Seguin en 1992, il fallait un orateur hors norme, un tribun de haute volée. Las ! La droite française ne dispose plus en ces rangs, à force de carburation aux éléments de langage réduisant le vocabulaire à usuel à 300 mots pour passer à la télé, d'un orateur digne de ce nom.

Ce fut Henri Guaino qui s'y colla, mais il ne décolla point. Ce fut un discours de de Gaulle sans grandeur, de Malraux sans lyrisme, de Seguin sans style. Un discours sarkozyste en somme, conforme à tous ceux qu'il écrivit pour son maître déchu.

Henri Guaino n'avait que sa peur, ses peurs à offrir en partage : peur de son enfance, peur des homosexuels, peur du futur, peur de la gauche, peur des minorités, peur des étrangers, peur de la différence. À la tribune, le temps de son intervention, Guaino se posa en grand corps de petit blanc malade de la France en mouvement.

Guaino symbolisa à lui seul ce que la droite perdit depuis dix ans. Tout à la fois spectre gaullien, fantôme séguiniste et ombre chiraquienne, il incarna, le temps d'un discours pas trop mal écrit, mais si mal dit, si mal interprété, la rupture de cette droite française décomplexée avec tous les principes qui la refondèrent avec de Gaulle au lendemain de Vichy, et qui perdurèrent jusqu'en 2007.

Le discours flop de Guaino, permet donc au gouvernement d'avancer désormais sans obstacle réel. De ce point de vue, la circulaire de la ministre, destinée à rendre justice aux enfants nés par GPA à l'étranger en leur accordant la nationalité française au nom de l'égalité des droits en est un signe supplémentaire. Et les opposants au mariage pour tous, qui proclament que leur combat est mené au nom des intérêts de l'enfant tombent dans un nouveau piège et montrent leur vrai visage, en refusant à des enfants qui sont déjà nés des droits élémentaires parce qu'ils ont été conçus selon une méthode qu'ils réprouvent, ignorant qu'un enfant n'a pas à être puni à raison de la façon dont il est venu au monde.

Le mariage pour tous sera voté, ce qui était acquis, mais grâce à la victoire de Christiane Taubira sur Henri Guaino, il sera voté sans que les opposants puissent désormais mobiliser en espérant exercer une pression telle qu'elle puisse dissuader le gouvernement d'aller au bout. Ça, c'est fait. (Le Plus/le Nouvel Observateur)

## Nuit de noces à l'Assemblée

La scène la plus saisissante n'a pas eu lieu au Palais-Bourbon. Il est 20 heures passées ce mardi 29 janvier, les députés ont officiellement ouvert les débats sur le projet de loi "mariage pour tous" depuis quatre heures et la séance a été suspendue pour le dîner. Dehors, tout à côté de l'Assemblée, place Edouard Herriot, ils sont entre 200 et 300, agenouillés, protégés par des CRS vigilants. Ils prient. *"Je demande à Dieu que ce projet de loi ne soit pas adopté"*, dit au mégaphone le prêcheur de cette veillée de prière organisée par le mouvement catholique intégriste **Civitas**. Il chante *"Sainte Marie mère de Dieu priez pour nous pauvres pécheurs"* et les fidèles reprennent en chœur. Les voix résonnent sous la mauvaise lumière des réverbères ; spectacle surréaliste et probablement inédit.

En face, au restaurant *Le Bourbon*, dînent ensemble les deux seuls élus UMP à avoir publiquement pris position en faveur du mariage homosexuel : **Franck Riester** et **Benoist Apparu**, qui apprécie avec ironie – et avec le sourire – *"cette petite musique d'ambiance pour le dîner"*. De retour dans l'Hémicycle, ces deux-là ne se quitteront plus. Comme pendant la séance de l'après-midi, ils restent assis côte à côte, solidaires dans la lutte, bien seuls à droite à ne pas applaudir les orateurs de leur groupe.

N'en déplaise à **Hervé Mariton** ou à **Philippe Gosselin**, principaux acteurs de l'opposition sur ce texte, très impliqués depuis le début des travaux en commission, la droite n'a d'yeux aujourd'hui que pour **Henri Guaino**. L'élus des Yvelines, qui s'est découvert une récente ferveur contre le "mariage pour tous", a eu l'honneur de défendre la première motion de rejet de la droite – il y en aura deux, sans surprise rejetées. Un joli moyen de regagner en popularité auprès de ses collègues qui lui intentaient des procès en illégitimité au début de la législature (il quittera d'ailleurs l'Hémicycle peu après pour ne plus revenir). C'est sûr, emprunter à André Malraux son ton – et seulement cela – pour s'exprimer à la tribune est efficace et c'est une vraie gageure que d'arriver à dire "spermatozoïdes" sur le ton de l'ancien ministre de la culture de Charles de Gaulle. A n'en pas douter, déclamer des phrases percutantes telles que *"le mariage n'est pas un droit, c'est une institution"* ne peut que ravir une droite campée sur sa vision traditionnelle de la famille.



Et reparler de "*ces Français simples et dignes*" opposés au mariage homosexuel – ils "*les*" avait déjà mentionnés lors de sa première question au gouvernement, le 15 janvier – face à un gouvernement qui, selon lui, ne leur répond qu'un "*Taisez-vous !*", c'est se garantir un beau succès dans l'opposition. "*Actor's studio !*" lui renvoie à plusieurs reprises la gauche, remontée à bloc pour tourner en ridicule l'ancienne plume de Nicolas Sarkozy, qui assure que, "*non, je n'aurai pas honte quand mes enfants, mes petits enfants, liront les mots que j'ai utilisés dans ce débat*".

L'oreille tendue, une femme tapote nerveusement des doigts sur la rambarde de la tribune du public, pleine à craquer. Quinze ans après avoir brandi une bible en pleurant lors des débats sur le pacs, c'est en simple spectatrice que Christine Boutin assiste à ceux sur le mariage. De l'autre côté de l'Hémicycle, postée au dessus des rangs UMP et également vêtue de blanc, Frigide Barjot lui fait face. Mais la "pasionaria" des anti-mariage gay ne semble pas aussi tendue que la présidente du parti chrétien-démocrate qui porte ses poings serrés à la bouche quand s'exprime la ministre de la justice, Christiane Taubira, en préambule des débats. C'est bien le maximum qu'elle puisse exprimer : le public en tribune est interdit de toute expression partisane.

Qu'ils se rassurent, les députés, eux, ont donné de la voix pour quatre lors de l'allocution de la garde des sceaux. Après un début timide, **M<sup>me</sup> Taubira** a lentement laissé éclore tout son talent oratoire, de sa voix toujours calme, lente et déterminée et de son éloquence qui lui est si propre. Galvanisés, c'est d'un seul homme que les élus socialistes répondent "*Rien !*" quand elle demande : "*Qu'est ce que le mariage homo va enlever aux hétéros ?*" "*Ridicule ! C'est à pleurer !*", réplique la droite, qui répétera ensuite à l'envi à la presse que "*n'est pas Badinter qui veut*". La majorité, elle, est complètement sous le charme, électrisée, et rarement aura-t-on entendu autant de "*bravo !*" tonitruants après la prise de parole d'un ministre. Sur Twitter, les députés l'inondent de compliments : "*Taubira fantastique*", écrit **Razzy Hammadi**, "*immense discours*", commente **Bernard Roman**, "*quel plaisir et quelle fierté d'entendre le discours de Christiane*", renchérit **Jean-Marie Le Guen**.

Absente lors de la séance de questions au gouvernement précédant le débat, la ministre n'aura pas assisté aux premières offensives de la droite. Qui seront à vrai dire les seules de la journée ; au fil du débat, l'UMP s'est retrouvée peu à peu coincée, embarrassée et obligée de passer plus temps à se défendre de toute homophobie qu'à développer ses propres arguments. Tel **Hervé Mariton** qui, assis jambes et bras croisés au premier rang, réclame un rappel au règlement pour demander si "*être qualifié de nauséeux est une manière respectueuse d'engager le débat*". "*Ne harcelez pas chaque orateur qui vient à la tribune !*" finira par s'énerver le président **Claude Bartolone** devant ses agitations et prises de parole intempestives. A la décharge du député de la Drôme, les élus PS ne se sont pas privés, eux, lorsqu'il a inauguré la discussion générale. Alors que, de son ton toujours si poli, il demandait, à la tribune, "*puis-je vous raconter une anecdote ?*", la réponse a fusé des bancs socialistes : "*Non !*" Quelques heures plus tôt, le président du groupe PS, Bruno Le Roux, prévenait pourtant : "*nous avons prévu environ 200 heures de discussion possibles*". Quoi qu'elle en dise, la gauche n'aura d'autre choix que de continuer à écouter les anecdotes de M. Mariton. (Le Monde)

## Copé et Wauquiez contre le mariage gay et Taubira : peut-on faire mieux dans l'odieux ?

La dignité de **Christiane Taubira** relève désormais du sacerdoce.

Depuis Robert Badinter, jamais un ministre de la Justice n'avait été aussi attaqué. Elle endure désormais une campagne de dénigrement semblable à celles qui frappaient, au début des années 80, le ministre qui avait débarrassé la France de la peine de mort (ce qui devait, selon les ancêtres de l'UMP d'aujourd'hui, mettre fin à la civilisation, provoquer la décadence française et attirer les criminels du monde entier). Et comme Robert Badinter, Christiane Taubira doit affronter une sorte d'usine à mensonges et manipulations, peu encline à l'honnêteté intellectuelle, dont les plus remarquables hérauts sont **Jean-François Copé** et **Laurent Wauquiez**, qui se sont encore illustrés à l'Assemblée nationale.

Jean-François Copé avait décidé de dénoncer la circulaire émise par la ministre et permettant de sortir d'une zone de non-droit une quarantaine d'enfants nés par GPA à l'étranger, mais possédant un père français. Le président de l'UMP avait décidé d'en faire l'incarnation des dérives qui seront, selon lui, engendrées par le mariage gay : la généralisation d'enfants conçus par mères porteuses.

Durant la séance des questions au gouvernement, Jean-François Copé a donc accusé Christiane Taubira et le gouvernement d'avancer masqués et d'avoir émis "*cette circulaire en catimini*". Le problème, c'est que cette circulaire n'a jamais été prise "*en catimini*", mais a été annoncée et présentée par la ministre de la Justice en commission des lois le 16 janvier dernier, sans que les 38 députés UMP présents ce jour-là ne s'en offusquent, d'autant que la ministre avait réaffirmée l'opposition du gouvernement à l'instauration en France de toute GPA rémunérée.

Laurent Wauquiez, pour sa part, avait été désigné pour être l'orateur défendant la demande d'un référendum sur le projet de loi de mariage pour tous. Consacrant 20 des 30 minutes de son intervention à la circulaire Taubira relative à la GPA (que d'énergie pour empêcher 40 enfants innocents d'être français...), il tenta, entre deux saillies anti-gays sous couvert de naturalisme, de prouver que la Constitution, contrairement à ce que prétend le gouvernement, autorise le gouvernement à recourir au référendum sur les questions sociétales.

Le problème, c'est que le même Laurent Wauquiez a co-signé un petit précis de droit constitutionnel en 2002 (les 101 mots de la démocratie française) dans lequel il précisait, page 144, que le référendum sur les questions de société était impossible. **Jean-Jacques Urvoas**, le président de la Commission des lois, en citant ce texte oublié, s'est offert un joli succès oratoire à l'encontre de Laurent Wauquiez.

Qui a suivi, tout au long de la journée de ce mardi passé, les débats sur la réforme du mariage, a pu constater que la majorité de l'UMP hostile au mariage, multipliait ainsi les petites falsifications, les petits arrangements avec la vérité, les petites réécritures de l'histoire.

Le moment le plus pénible de la soirée survint lorsque **Catherine Lemorton**, présidente de la Commission des affaires sociales de l'Assemblée, fit état de ce que les propos des orateurs de l'UMP (notamment Henri Guaino, mais aussi François Fillon et Jean-

François Copé) destinés à ériger la filiation biologique au-dessus de toutes les autres, au nom d'un naturalisme imprégné de judéo-christianisme ultra, blessaient les parents et les enfants (50.000) nés par dons de gamètes. Catherine Lemorton le sait d'autant mieux qu'elle est elle-même la mère de deux enfants conçus de cette façon. Et de souligner que l'insistance à sacraliser la seule filiation biologique revenait à signifier aux familles ayant eu recours à des dons de sperme ou d'ovocytes, de même qu'aux familles ayant eu recours à l'adoption qu'elles étaient des sous-familles, avec des sous-parents et des sous-enfants.

Le discours, bien que vif, ce qui peut se comprendre, était digne. Et le propos plus qu'admissible.

Et que croyez-vous qu'il arriva ?

Au lieu de montrer un peu d'empathie, un peu de compassion, Laurent Wauquiez s'empara du micro pour stigmatiser encore et encore Catherine Lemorton (qui bouillonnait sur son banc) jugeant son *"comportement indigne d'une présidente de commission"* et la clouant d'un sommaire et définitif : *"Quel que soit votre itinéraire personnel, je vous invite à reprendre vos esprits!"* Puis il en termina, visiblement satisfait de ce que l'on ne peut nommer autrement que l'expression de sa goujaterie.

Peut-on faire mieux dans l'odieux ?

Jean-François Copé et Laurent Wauquiez ne lassent pas de questionner sur la nature de l'homme de droite de 2013. Sont-ils sincèrement convaincus de ce qu'ils disent ou le disent-ils par opportunisme, sans se soucier du jugement de l'histoire ? Pourquoi ce plaisir que l'on pressent pervers, à blesser, abaisser, humilier ces Français invisibles et silencieux, donc sans défense, et ce par tous les moyens ? Pourquoi ces mensonges éhontés, aussitôt dénoncés après avoir été prononcés parce qu'énormes ? (Le Plus/Nouvel Obs)

## **A l'Assemblée, les liens UMP et FN se tissent**

Et de quatre! L'examen, à partir de mardi en séance plénière, du projet de loi établissant le mariage pour tous a été l'occasion de voir se rapprocher des députés UMP et celui du Rassemblement bleu marine, **Gilbert Collard**. Pour empêcher le texte d'être voté rapidement, l'opposition use d'une tactique qui fonctionne bien : déposer de multiples amendements pour décupler le temps passé à étudier l'ensemble du projet. Et à ce petit jeu – presque 5.000 amendements déjà déposés – l'UMP a trouvé un allié en la personne du député mariniste du Gard.

L'avocat dans le civil a cosigné trois amendements avec des députés de l'UMP. Il s'agit des textes numéro 51, 53, et 55. Les deux premiers visent à instaurer, pour les maires ou adjoints refusant de célébrer un mariage entre personnes de mêmes sexes, une "liberté de conscience". Le 55 permet, toujours dans le cas des maires récalcitrants de trouver une commune qui ne soit pas celle de l'un des deux contractants, de trouver une troisième commune. A noter, Gilbert Collard avait, un temps, cosigné le texte numéro 1393, mais sa signature a depuis été retirée. Parmi les cosignataires, on trouvait sur ce texte les anciens ministres **Laurent Wauquiez**, **Patrick Ollier** et **Thierry Mariani**. (Le JDD)

## Des internautes se cotisent pour offrir un bouquet à Christiane Taubira

Ça fait quelle taille, un bouquet à plus de 1 000 euros ? Christiane Taubira le saura le 14 février.

Un internaute a organisé une collecte géante pour offrir un bouquet à la ministre de la Justice pour la Saint-Valentin, en remerciement de son discours ouvrant le débat sur le projet de loi de « mariage pour tous ».

L'internaute à l'origine de la collecte écrit : « Le discours du 29 janvier 2012, à l'occasion de l'ouverture des débats sur l'ouverture du mariage aux couples de même sexe est entré directement dans l'histoire de nos libertés à toutes et à tous, et a apaisé en 40 minutes, un peu de toutes les blessures des trois derniers mois... Il a été pour des milliers d'entre nous une éclaircie, une parole qui panse, une vive émotion parfois... Avec des mots de fierté, d'inclusion, de fraternité, de tolérance et d'ouverture, avec une conviction et une facilité déconcertante, elle nous a ému, nous et nos familles, nos futurs maris et futures femmes... La politique, ce sont aussi des mots, la démocratie, ce sont aussi des discours, comme l'amour. »

Vendredi à 15h30, la somme atteint presque 3.000 euros, versés par plus de 550 donateurs. ... sur un objectif de 500. Un succès, donc. (Rue 89)

## La GPA

### Quand l'UMP débattait sereinement sur la légalisation de la GPA

*"L'enfant devient un objet qui s'achète, privé du droit de connaître sa mère, et la femme est exploitée dans une forme d'esclavage moderne", estime **Jean-François Copé**. Pour **Bernard Accoyer**, cette "marchandisation du corps est absolument inadmissible". **Philippe Gosselin**, lui, parle de "tourisme reproductif" pour la GPA à l'étranger, quand **Laurent Wauquiez** martèle : "Les bébés-éprouvette et la location du ventre d'une mère est clairement ce vers quoi vous voulez les emmener. (...) Si la modernité c'est [cela], nous vous la laissons."*

La droite est fermement opposée au projet de loi sur le mariage entre personnes de même sexe, qui entraînera inévitablement, selon elle, l'autorisation de la fameuse "gestation pour autrui" (GPA), à laquelle le gouvernement comme le PS et François Hollande sont pourtant opposés, et que l'opposition caricature en "vente d'enfants" et "marchandisation du corps". En oubliant au passage qu'elle-même a évoqué, voilà quelques années, la légalisation de la GPA, dans un climat bien plus serein.

La gestation pour autrui est interdite par la loi depuis 1994 et la première loi bioéthique, qui précise (article 16-7 du code civil) que "toute convention portant sur la procréation ou la gestation pour le compte d'autrui est nulle". Une décision prise dans un relatif

consensus gauche-droite, à en croire les comptes rendus des séances de l'Assemblée nationale à l'époque.

Mais les mentalités ont évolué. Et, en 2007, une majorité de Français se dit en faveur de la gestation pour autrui, qu'on désigne alors plus souvent par l'expression "mères porteuses".

En 2008, la perspective de la révision de ces lois bioéthiques relance le débat autour de cette question des "mères porteuses". L'affaire Menesson, du nom de deux époux qui se débattent en justice pour faire reconnaître la nationalité française de leurs jumelles, nées de mère porteuse américaine, repose la question de cette pratique. Une pétition pour la légalisation de la GPA recueille des centaines de signatures de personnalités.

Le Sénat, qui planche sur la question de la maternité pour autrui, finit par estimer qu'il faut la légaliser, dans un rapport coécrit par **Michèle André (PS)**, **Alain Milon (UMP)** et **Henri de Richemont (UMP)**, membres de la commission des affaires sociales de la Haute Assemblée.

Leur texte évoque une pratique "*vieille comme le monde*", et cite la Bible, où Sarah, stérile, demande à Abraham de féconder une servante. Jugeant qu'il est dommageable que des Français aillent à l'étranger pour pratiquer la GPA, ce qu'on ne peut empêcher, les sénateurs estiment préférables de l'encadrer par la loi en France. Le groupe PS rédige même une proposition de loi, enregistrée début 2010 au Sénat.

A l'UMP, la question n'est pas tranchée. Mi-2008, la ministre de la famille, **Nadine Morano**, interrogée sur les propositions du groupe de travail sénatorial, se dit "*d'accord avec l'ensemble des conditions posées*" et affirme que si sa fille était stérile, elle serait prête à porter son enfant. "*Je le ferais. Pour moi, ce serait un geste d'amour*", assure-t-elle, alors même que le groupe de travail du Sénat recommande d'interdire la gestation d'une mère pour sa fille.

En avril 2009, M<sup>me</sup> Morano explique au *Parisien* : "*Je me suis clairement exprimée, dès 2006, lorsque j'étais députée et membre de la mission d'information parlementaire sur le droit de l'enfant et de la famille : je suis favorable à la légalisation de la gestation pour autrui, très encadrée, dans une démarche altruiste et non marchande.*" Et d'ajouter, évoquant son parti politique : "*Ma conviction profonde est que nous pouvons évoluer.*" M<sup>me</sup> Morano s'oppose frontalement sur ce point à sa collègue ministre de la ville, **Christine Boutin**. Cette dernière publie un communiqué où elle explique : "*Je ne peux imaginer que M<sup>me</sup> Morano, en charge de la famille, n'ait pas envisagé les conséquences familiales, psychologiques et éthiques de son acceptation du principe de pouvoir être la mère de ses propres petits-enfants.*" En réponse, Nadine Morano estime que Christine Boutin est "*passionnée*", mais juge qu'elle "*apporte beaucoup de confusion parce que le Sénat est très précis dans ses conditions*", rappelant que la mère porteuse ne doit "*en aucun cas être la mère génitrice, c'est-à-dire la mère biologique*". "*La mère porteuse n'intervient que pour porter, donc il n'y pas de confusion de filiation*", assure la ministre.

A gauche comme à droite, les partis sont divisés sur la question. En 2010, on voit fleurir tribunes et appels pour ou contre les "mères porteuses". Après un vif débat, l'Académie

de médecine s'y dit opposée, de même que le Conseil d'Etat et le centriste **Jean Léonetti**, rapporteur de la mission parlementaire sur la question.

A gauche, le cercle de réflexion **Terra Nova** se dit favorable à cette idée, rejoint par quelques personnalités comme **Najat Valaud-Belkacem**, **Patrick Bloche** ou **Serge Blisko**. Mais d'autres socialistes, rassemblés derrière l'épouse de Lionel Jospin, **Sylviane Agacinski**, sont contre, comme **Michel Rocard**, **Jean-Marc Ayrault**, **Benoît Hamon** ou **Elisabeth Guigou**. Finalement, le bureau national du PS décide fin 2010 de maintenir sa position : non à la GPA.

A droite, le débat est moins vif, mais il existe. Parmi les pro-GPA, outre **Nadine Morano**, figurent le sénateur **Alain Milon**, qui a participé au groupe de travail du Sénat. D'autres avouent se poser des questions sur le sujet.

En avril 2011, le Sénat examine la proposition de loi du groupe de travail, l'occasion d'échanges parfois vifs, qui dépassent le clivage gauche-droite. *"C'est transcender le corps humain!"*, lance **Christian Cointat (UMP)**, favorable à la loi. *"Moi, je suis un vieux gaulliste, et mes valeurs c'est l'amour"*, assure-t-il, jugeant que de toute façon on *"va dans cette direction"*. A l'inverse, **Catherine Tasca (PS)** estime que *"nous devons résister à cette pente qui consiste à dire puisque que cela existe il faut que ce soit légalisé"*.

A l'UMP, on réfléchit en interne à la question, et on s'interroge sur la doctrine à adopter. En 2009, **Hervé Mariton**, député de la Drôme, a été chargé de plancher sur un rapport intitulé "Reprendre la main sur les questions de société, quelle méthode pour quels choix ?

Ce document fait le point sur les positions de l'UMP sur diverses questions comme celles du mariage homosexuel et des mères porteuses. Il pose une "méthodologie", expliquant qu'il faut aborder ces questions *"en se donnant le temps d'un travail de fond et d'une prise de recul"*, mais aussi en étant attentif à ce qu'en dit l'opinion. Les élus UMP sont aussi incités à être attentifs au vocabulaire. Ainsi, explique le rapport p. 22, *"mères porteuses a une connotation utilitaire tandis que la gestation pour autrui a une connotation altruiste"*.

Hervé Mariton s'interroge longuement sur la manière de *"donner un contenu nouveau à la modernité en imposant notre agenda politique"*. Un passage du texte est particulièrement intéressant :

*Reprenons l'exemple des couples de même sexe. Si la modernité est conçue comme l'évolution par rapport à des modèles jugés dépassés, le PACS signé en mairie sera toujours moins « moderne » que le mariage pour les personnes de même sexe. Opposée à la reconnaissance légale de « l'homoparentalité », la droite risque d'être toujours moins « moderne » que Noël Mamère ou que le parti socialiste qui sont tous les deux pour l'adoption pour les couples de même sexe.*

**Trois options se posent alors pour la droite :**

- **Soit on pousse jusqu'au bout l'alignement pour être aussi « moderne » que la gauche.** C'est l'option que choisissent certains au sein de notre famille politique, soit par conviction, soit pour jouer la différenciation interne, soit par esprit de mode. Chacun est libre de ses positions mais il n'est pas évident que cela corresponde aux convictions de nombre d'entre nous. Ni à la sensibilité du cœur de notre électorat. Par ailleurs, il n'est pas dit que cela ramènerait en masse des voix d'autres familles politiques.
- **Soit on sort de la dialectique « modernité/conservatisme » pour proposer une autre dialectique.** C'est par exemple ce que fait Sylviane Agacinski sur le thème des mères porteuses où elle pose plus ou moins explicitement une dialectique entre « barbarie/civilisation ». Ou ce que propose Arnold Munnich lorsqu'il évoque une dialectique « utilitarisme/respect de la dignité humaine » sur les questions de bioéthique. C'est un travail qui peut se faire question par question mais qui est difficile de mener dans le cadre d'une approche globale des questions de société.
- **Soit on retourne la dialectique à notre profit en donnant un autre contenu à la « modernité »,** en abordant de front des problèmes aujourd'hui tabous et en apportant les réponses sur un terrain que nous avons choisi. C'est ce qu'a fait la droite sur d'autres sujets ces dernières années.

**Exemple :**

- *Le problème n'est pas l'immigration en tant que telle, c'est l'immigration subie. Il faut mettre en place une immigration choisie et insister sur la notion d'identité nationale.*

Donner un nouveau contenu à la modernité, c'est promouvoir des principes positifs plutôt que défendre un âge d'or qui n'a jamais existé ou que de paraître s'opposer à une demande supplémentaire de liberté.

Pour cesser de se trouver dos au mur, on peut choisir de mettre en avant des valeurs simples, fortes et mobilisatrices qui représentent une avancée pour les individus et pour la société :

*Suivent des exemples de thèmes à mettre en avant, parmi lesquels "l'intérêt de l'enfant" : "Plutôt que de donner l'impression qu'on s'oppose à la liberté des femmes qui veulent recourir à la GPA, il faut mettre en avant la protection du plus vulnérable, c'est-à-dire la protection de l'enfant et la dignité de la mère porteuse. Il faut montrer que le désir du parent mérite certes de la compassion mais que le droit à l'enfant n'est pas recevable face au droit de l'enfant et à la marchandisation du corps de la mère porteuse."*

Un peu plus loin, le rapport résume les dialogues tenus avec plusieurs intervenants, dont Sylviane Agacinski, mais aussi Nadine Morano, venue en tant que pro-GPA. Selon le résumé qui est fait de cette intervention, l'actuelle vice-présidente de l'UMP, **Michèle Tabarot**, intervient pour *"préciser qu'on pourrait envisager la GPA pour d'autres femmes"*. Nous sommes alors à trois ans de l'élection présidentielle, et le parti n'a pas encore suivi Nicolas Sarkozy dans la stratégie de "droitisation" qui marquera la fin de son mandat, entre "identité nationale", débat sur la laïcité ou discours de Grenoble.

Et sur les questions de société, le parti est hésitant. C'est ainsi que **Jean-François Copé**, son secrétaire général, explique, le 11 mars 2010 à la Sorbonne, que, s'il était jusqu'ici "hostile" au mariage homosexuel, "*aujourd'hui je ne sais plus, comme sur un certain nombre d'autres sujets. (...) Je ne suis pas tout à fait clair, je revendique le temps de la réflexion*". Et de conclure : "*Il est des sujets pour lesquels, de temps en temps, il faut des rendez-vous de conscience personnels. Ça a été le cas pour la peine de mort et le pacs. Mais il ne faut pas tomber dans l'excès inverse en se disant 'ne loupons pas une nouvelle mode'.*"

En 2011, le think tank Fondapol, proche de l'UMP, évoque "12 idées pour 2012" dans une brochure destinée à aiguiller les candidats. Il s'y montre particulièrement ouvert sur les questions de société, prônant l'ouverture du mariage et de l'adoption aux personnes de même sexe, mais aussi la légalisation de la GPA pour les couples "*mariés ou pacés*", y compris homosexuels. La même année, alors que **Nicolas Sarkozy** prépare sa campagne, il laisse filtrer dans la presse la piste d'un éventuel changement de position quant au mariage homosexuel, destiné à séduire sur sa gauche. Il n'en fera finalement rien, et relancera l'idée d'une "union civile" qu'il portait déjà en 2007. Dans un entretien au magazine *Têtu*, il se justifie en expliquant que son choix de ne pas souhaiter de mariage n'est "*pas excluant*", car "*je dis, et je crois que c'est la première fois qu'un président de la République le dit, que deux homosexuels élevant un enfant, ça peut très bien se passer*". (Le Monde)

### **Le rapporteur socialiste du texte du mariage homo au Sénat favorable à la GPA**

*"Je suis pour la GPA pour tous les couples, mais pas tout de suite."* Ces mots sont ceux du sénateur **Jean-Pierre Michel**, rapporteur PS du texte du "mariage pour tous" au Sénat. Ainsi, le sénateur s'éloigne de la ligne du gouvernement et de la majorité socialiste à l'Assemblée nationale, dans une interview donnée à *PublicSenat.fr*.

La ligne du gouvernement, Jean-Pierre Michel dit même qu'"elle ne tient pas" : - *Le gouvernement a clairement dit qu'il était contre toute légalisation de la GPA... Oui, il est contre, il est contre... Mais contre pourquoi ? L'argument donné, c'est la marchandisation du corps des femmes. Il ne tient pas. Malheureusement, le corps des femmes se retrouve marchandé dans d'autres cas, y compris la publicité.*

Mais s'il est favorable à la GPA sur le principe, Jean-Pierre Michel ne souhaite pas qu'elle figure dans le texte ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de personnes de même sexe : « *Je ne suis pas favorable à ce que ce soit dans le texte sur le mariage pour tous. En tant que rapporteur du texte au Sénat, je ferai repousser tous les amendements sur la GPA, comme ceux sur la PMA.* »

Il considère que "la GPA pose des problèmes de bioéthique" mais que, "à terme, il faudra l'envisager et faire cesser l'hypocrisie." Des propos qui détonnent au Parti socialiste alors que les ténors du PS s'échinent depuis deux jours à expliquer qu'ils ne sont pas favorables à la GPA et qu'elle ne figure pas au programme. (Le Lab/Europe 1)



## La GPA, Parti- pris :

### Pierre Bergé et les mères porteuses : pourquoi il faut aussi légaliser la GPA

La cible du jour est donc Pierre Bergé. Pour avoir dit que la gestation pour autrui (GPA), service rendu par une femme à autrui en acceptant de porter un enfant, était comparable à la situation du travailleur mettant ses compétences au service d'autrui en échange d'un salaire, l'actionnaire du "Monde" est désigné à la vindicte populaire.

Le propos de Pierre Bergé a été rapporté par "Le Figaro" et a été tenu lors de la manifestation parisienne en faveur du Mariage pour tous : *"Nous ne pouvons pas faire de distinction dans les droits, que ce soit la PMA, la GPA ou l'adoption, souligne Pierre Bergé, président du Sidaction et fondateur de "Têtu". Moi je suis pour toutes les libertés. Louer son ventre pour faire un enfant ou louer ses bras pour travailler à l'usine, quelle différence? C'est faire un distinguo qui est choquant"*.

Les réactions hostiles au propos de Pierre Bergé tiennent à la comparaison faite entre une femme portant un enfant et le travail de l'ouvrier. Symboliquement, l'image ne défend guère le propos, et sans doute aurait-il été plus inspiré de s'en abstenir, notamment en excluant toute référence à une éventuelle monétisation de la GPA.

N'empêche que, par-delà la maladresse sémantique, le copropriétaire du "Monde" pose la bonne problématique : si l'on ouvre le droit au mariage, à l'adoption, alors il faut ouvrir, inévitablement, au nom du principe d'égalité, le droit à l'accès à la PMA (procréation médicalement assistée) pour les femmes mariées, et le droit à la GPA pour les couples d'hommes.

Quand la loi autorisant le mariage pour tous sera votée, lorsqu'elle permettra l'adoption, lorsqu'elle sera éventuellement enrichie d'un droit à l'accès à la PMA pour les couples féminins, imagine-t-on un seul instant qu'un couple d'hommes mariés ne saisisse pas, tôt ou tard, le Conseil constitutionnel par le biais d'une d'une question prioritaire de constitutionnalité parce qu'ils auront demandé à bénéficier d'une GPA et que celle-ci leur aura été refusée ?

Les adversaires de l'extension du droit d'accès à la PMA et plus encore à la GPA sont des ignorants, des hypocrites ou des inconscients, et parfois, ils sont aussi tout cela à la fois. Dans leur genre, ils sont les derniers avatars de cette France du passé qui pense que seule dans l'univers, grâce à ses curés/rabbins/imams/pasteurs de gauche comme de droite, elle peut encore décider de vivre dans un univers fermé à la mondialisation et imposer à ses citoyens des contraintes qui n'existent plus ailleurs.

*"La France ne peut autoriser la PMA et la GPA aux couples de même sexe parce qu'elle refuse au nom des valeurs"* proclament à l'unisson tous ceux, qui de gauche à droite, refusent ces évolutions au nom du passé et de la tradition, de l'immobilisme, du conservatisme bourgeois, d'un néo-féminisme virant au réactionnaire "néo-con" à l'américaine et de préjugés naturalistes chaque jour de plus en plus obsolètes... C'est bien.

La France proclamera une fois de plus son originalité à la face de la mondialisation. Pas de PMA, et pas de GPA.

Et que se passera-t-il ? Que se passe-t-il déjà ? Quelle est la réalité du monde ? La vérité ? C'est bien simple : ceux qui ont envie d'exercer leur droit au désir d'enfant s'en vont tenter de le satisfaire là où c'est autorisé : en Belgique, au Mexique, dans certains États des États-Unis, au Royaume-Uni, en Inde...

Ou bien ils se tournent vers le marché noir du sperme ou des ovocytes, en France et ailleurs (et oui, cela existe). Les combines sont aussi diverses que variées et elles sont employées par les couples hétérosexuels comme homosexuels, ce qui revient à signifier qu'il est aussi réducteur de ne considérer que la situation des couples de même sexe. L'auteur de ces lignes, par exemple, connaît des couples hétérosexuels qui ont eu recours à des mères porteuses... Et il en sera ainsi tant que la PMA et la GPA ne seront pas légalisées.

L'hypocrisie est donc totale : ce qui n'est pas possible l'est ailleurs, ou sous forme de marché noir, en France ou bien à l'étranger, au risque de produire les résultats inverses à ceux que prétendent défendre les partisans de la prohibition de la PMA et de la GPA :

- le risque sanitaire parfois pris par des gens prêts à tout pour avoir un enfant,
- la sélection par l'argent, seuls les plus fortunés pouvant avoir accès à la PMA et à la GPA possibles à l'étranger ou sur le marché noir de la reproduction,
- la marchandisation du corps sans règle ni cadre, effectivement porteuse de toutes les dérives possibles,
- la punition d'enfants innocents, nés ainsi, le plus souvent placés dans des situations juridiques aberrantes, ce qu'ils ne méritent pas.

Quelle est la responsabilité politique à endosser si l'on veut bien considérer que la politique c'est gérer le champ du possible ? Interdire ce qui se fait déjà et ne peut plus être empêché ou bien l'encadrer afin d'éviter risques et injustices ? Légiférer sur du vent et des illusions ou légiférer sur le réel et la vérité ?

Légaliser et encadrer la GPA, ce ne serait pas seulement accorder aux couples d'hommes mariés l'égalité parfaite des droits, ce serait aussi ouvrir un nouveau champ d'espoir pour tous les couples hétérosexuels souffrant de problèmes d'infertilité.

Par-delà sa maladresse, Pierre Bergé a soulevé un problème crucial. Depuis 1789, la France a construit un État de droit où les droits civils dont jouissent les citoyens produisent des effets égalitaires pour tous. Ouvrir le droit au mariage, c'est ouvrir les mêmes droits pour tous en matière de filiation, sans réserve, et sans exclusive.

Devant la commission des lois, Elisabeth Badinter n'a pas dit autre chose, plaidant pour l'encadrement de la GPA justement pour en éviter les dérives possibles, et ce en interdisant toute rémunération afin de mettre fin au débat stupide sur la marchandisation du corps (c'est là que se situe l'erreur sémantique de Pierre Bergé).

Ce n'est plus seulement "acceptable" mais "souhaitable" a dit Elisabeth Badinter. Pourquoi attendre puisque cela est inéluctable ? (Le Plus/Nouvel Observateur)